



**COMPTE RENDU  
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 22 SEPTEMBRE 2011**

**Présents :**

Messieurs ZOUTE, BUISSE, VALLIN, DECALONNE, DELBROUCQ, FROISSANT, BARBE, CHIAREL DENNIN, DUBOIS, LEPERS, LEUILLETTE, MERLIN, POILLOT, RONDOUX

Mesdames BRASIER, MOTTE, PEREIRA, SAILLIOT, TURBELIN, VANBAELINGHEM

**Absents excusés :**

Madame MELI procuration Madame SAILLIOT  
Madame LEFROU procuration Monsieur ZOUTE

**Absent : Néant**

Le conseil a choisi pour secrétaire Monsieur David VALLIN

**Modification de l'ordre du jour :**

Monsieur le Maire demande à l'assemblée l'approbation du nouvel ordre du jour

**Le compte rendu de la séance du 29 Juin 2011 est adopté à l'unanimité.**

**Décisions :**

20/09/11	groupe «NUANCES», pour assurer la partie chansons de la manifestation du 6 Novembre 2011
----------	--

**2011 / 5 / 1 GYMNASTIQUE D'ENTRETIEN FEMININE : cotisation 2011/2012 :**

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée la création en Septembre 1989 du Club Municipal de Gymnastique d'Entretien Féminine ainsi que son fonctionnement.

Il propose les tarifs suivants pour la saison 2011-2012

Indemnité horaire d'enseignement : 22 Euros

Cotisation annuelle :

- 1) pour toute personne désireuse de participer à un cours par semaine :  
Chérengeois : 40 euros  
Hors chérengeois : 50 euros
- 2) pour les personnes désireuses de participer à 2 cours  
Chérengeois : 50 euros  
Hors chérengeois : 60 euros

Monsieur le Maire donne lecture de la délibération.

**Proposition votée à l'unanimité**

**2011 / 5 / 2 SORTIE MARCHE DE NOEL A AIX LA CHAPELLE : Tarif :**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une sortie au Marché de Noël d'AIX LA CHAPELLE sera organisée le Samedi 3 Décembre 2011 et qu'il convient de déterminer le montant de la participation.

Monsieur le Maire propose au conseil de fixer la participation à 23 euros par personne (adulte et enfant).

Monsieur le Maire donne lecture de la délibération.

**Proposition votée à l'unanimité**

**2011 / 5 / 3 SUBVENTION ASSOCIATION VISION DU MONDE :**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'octroyer une subvention d'un montant de 300 euros à l'Association VISION DU MONDE

Monsieur le Maire donne lecture de la délibération.

**Proposition votée à l'unanimité**

**2011 / 5 / 4 BRADERIE DE L'AUTOUR DU 9 OCTOBRE 2011 : Prix des emplacements :**

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée que, chaque année, le deuxième dimanche d'Octobre, une braderie dénommée « Braderie de l'Autour » est organisée de 8 heures à 13 heures.

Par délibération en date du 30 Juin 2003, la Municipalité avait fixé le prix des emplacements à 4 euros les 3 mètres linéaires.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de revoir le tarif des emplacements et de le fixer de la manière suivante :

- prix des emplacements : 5 euros pour les 3 mètres linéaires

Monsieur le Maire donne lecture de la délibération.

**Proposition votée à l'unanimité**

**2011 / 5 / 5 NOUVELLES ADHESIONS AU SIDEN-SIAN :**

Monsieur le Maire propose d'accepter les demandes d'adhésion de nouvelles communes au SIDEN-SIAN comme suit :

**Compétence Eaux Pluviales (III)**

☞ de la commune de NEUVILLE-SAINT-VAAST (62)

**Compétence « Eau Potable et Industrielle » (IV)**

☞ du Syndicat des Eaux de BEAUMONT-INCHY (59)

Monsieur le Maire donne lecture de la délibération.

**Proposition votée à l'unanimité**

**2011 / 5 / 6 TAXE COMMUNALE ET DEPARTEMENTALE SUR LA CONSOMMATION FINALE D'ELECTRICITE (TCFE) :**

Monsieur le Maire propose de reconduire le **taux de 8** pour l'année 2012 et les années ultérieures.

Monsieur le Maire donne lecture de la délibération.

### Proposition votée à l'unanimité

#### 2011 / 5 / 7 PARTICIPATION DES FAMILLES AUX ACCUEILS DE LOISIRS :

Monsieur le Maire rappelle que, pendant les vacances scolaires et les mercredis en période scolaire, plusieurs Accueils de Loisirs sont organisés.

La participation financière des familles est fixée de la manière suivante :

#### Vacances scolaires :

<i>Tranches</i>	<i>Quotients</i>	<i>Inscription Par semaine</i>	<i>Garderie Par séance</i>	<i>Mini- camps Par jour</i>
<b>1</b>	0 à 2 576	5.00	1,10	6.70
<b>2</b>	2 577 à 3 308	8.50	1.20	
<b>3</b>	3 309 à 4 360	10.70	1.30	
<b>4</b>	4 361 à 6 097	12.90	1.40	
<b>5</b>	6 098 à 7 317	15.10	1.50	
<b>6</b>	7 318 à 9 238	17.30	1.60	
<b>7</b>	9 239 à 11 570	19.50	1.70	
<b>8</b>	Plus de 11 570	21.60	1.80	
<i>Extérieurs à</i>	la commune	33.00	2.20	

#### Mercredis :

<i>Tranches</i>	<i>Quotients</i>	<i>Inscription Par jour</i>	<i>Garderie Par séance</i>
<b>1</b>	0 à 2 576	1.50	1,10
<b>2</b>	2 577 à 3 308	2.00	1.20
<b>3</b>	3 309 à 4 360	2.50	1.30
<b>4</b>	4 361 à 6 097	3.00	1.40
<b>5</b>	6 098 à 7 317	3.50	1.50
<b>6</b>	7 318 à 9 238	4.00	1.60
<b>7</b>	9 239 à 11 570	4.50	1.70
<b>8</b>	Plus de 11 570	5.00	1.80
<i>Extérieurs à</i>	la commune	7.50	2.20

Il est précisé que pour les vacances scolaires, le paiement devra intervenir à l'inscription.

#### Restauration :

- pour les enfants domiciliés à Chéreng : 2,60 euros par jour et par enfant
- pour les enfants extérieurs à Chéreng : 3,60 euros par jour et par enfant

Monsieur le Maire donne lecture de la délibération.

**Proposition votée à l'unanimité**

**2011 / 5 / 8 TARIFS SPECIAUX ACCUEILS DE LOISIRS – VACANCES DE TOUSSAINT 2011 :**

Après avoir informé les membres du Conseil que la semaine 44 ne compte que deux jours de fonctionnement, Monsieur le Maire propose d'adopter les tarifs suivants pour la dite semaine.

**Vacances scolaires :**

<i>Tranches</i>	<i>Quotients</i>	<i>semaine 44 : du 31/10/11 au 02/11/2011 (2 jours)</i>
<b>1</b>	0 à 2 576	3.00
<b>2</b>	2 577 à 3 308	5.10
<b>3</b>	3 309 à 4 360	6.50
<b>4</b>	4 361 à 6 097	7.80
<b>5</b>	6 098 à 7 317	9.10
<b>6</b>	7 318 à 9 238	10.40
<b>7</b>	9 239 à 11 570	11.70
<b>8</b>	Plus de 11 570	13.00
<i>Extérieurs à</i>	la commune	19.80

Monsieur le Maire donne lecture de la délibération.

**Proposition votée à l'unanimité**

**2011 / 5 / 9 CONVENTION RELATIVE A LA MISE A DISPOSITION D'UN AGENT DU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DU NORD POUR UNE MISSION DE CONSEIL EN ORGANISATION :**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de confier au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord (CDG59) la mission de conseil en organisation.

Chaque intervention sur site de l'agent chargé de conseil en organisation au sein de la collectivité sera facturée selon le barème suivant :

**Pour les collectivités affiliées au Centre de Gestion du Nord**

\* 186 euros la journée

\* 93 euros la demi-journée de 4 heures.

**Pour les collectivités non affiliées au Centre de Gestion du Nord**

\* 241 euros la journée

\* 121 euros la demi-journée de 4 heures.

Monsieur le Maire donne lecture de la délibération.

**Proposition votée à l'unanimité**

**Questions et informations diverses:**

- Monsieur le Maire informe les membres du conseil que le Rapport annuel 2010 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement et de l'eau potable est à disposition.
- Monsieur le Maire informe les membres du conseil que LMCU et Esterra reconduiront la collecte des Déchets Ménagers Spéciaux en 2012.

- Monsieur le Maire informe les membres du conseil qu'une grève des enseignants aura lieu le Mardi 27 septembre. Conformément à l'obligation qui lui en est faite par la loi, Monsieur le Maire proposera un service minimum d'accueil des enfants.
- Monsieur le Maire informe les membres du conseil que la cartographie du bruit établie par LMCU est à disposition.
- Monsieur le Maire informe les membres du conseil qu'à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014 la gestion des déchetteries vertes sera à charge de LMCU.
- Monsieur le Maire informe les membres du conseil que Lille Métropole Communauté Urbaine envisage la suppression du ramassage systématique des encombrants. La commune de Chérens devrait être impactée en dernière, soit pas avant janvier 2015.
- Madame BRASIER rappelle la Marche de Découverte organisée par le Conseil Municipal des Jeunes et l'association CHERENG-MARCHE le samedi 24 septembre à 15h.
- Madame PEREIRA transmet à Monsieur le Maire les remerciements de l'association CHERENG-JUMELAGE pour le prêt des salles lors de leurs inscriptions.

L'ordre du jour étant épuisé, aucune question soulevée, la séance est levée.

This document was created with Win2PDF available at <http://www.win2pdf.com>.  
The unregistered version of Win2PDF is for evaluation or non-commercial use only.  
This page will not be added after purchasing Win2PDF.